

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BARBATRE**

L'an deux mil vingt-quatre, le 3 du mois de juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la commune de BARBATRE, dûment convoqué, conformément à l'article L2121-17 du Code général des collectivités territoriales, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Louis GIBIER.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Date de la convocation du conseil municipal : le 27 juin 2024

Présents : M. Louis GIBIER, Maire – Mme Sylvie GUEGUEN, M. Jean-Maurice FOUASSON, Mme Catherine COESLIER, M. Alain CIEREN, Adjoint – Mme Christianne COGNEE, Mme Colette GROIZARD, Mme Véronique PERAUDEAU-CADIC, Mme Marie-Henriette ELIE, Mme Florence BURNEAU, M. Patrick FRIOUX, Mme Emmanuelle FOUASSON, M. Michel MORACCHINI, Mme Charlène MARIE

Excusés ayant donné procuration : M. Cyril PETRARU (donne pouvoir à Mme Catherine COESLIER), M. Grégory DELAUNE (donne pouvoir à M. Jean-Maurice FOUASSON), Mme Myriam PRAUD (donne pouvoir à M. Michel MORACCHINI)

Absents : M. Philippe MAURICE, M. Fabrice ROUSSEAU

Désignée secrétaire de séance : Mme Colette GROIZARD

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de suffrages exprimés	Vote POUR	Vote CONTRE	Abstention
19	14	3	17	17	0	0

DEL2024-027 – Construction d'un centre technique municipal – Validation du choix des entreprises

Vu le Code de la commande publique entré en vigueur le 1^{er} avril 2019,

Vu la délibération n°2019DE003 en date du 24 janvier 2019 pour le lancement d'un projet de construction d'un nouveau centre technique municipal dans la zone d'activité économique de la Gaudinière ;

Vu la délibération n°DEL2024-002 en date du 28 février 2024 approuvant la modification du montant des travaux de construction du futur centre technique municipal et le lancement d'une consultation d'entreprises en procédure adaptée ;

Vu la décision du Maire n°2024DEC006 en date du 07 mars 2024 d'attribuer le contrat de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre technique municipal au cabinet ARDOUIN-MASSONNEAU ARCHITECTURE sis 1, rue du 08 mai 1945, 44340 Bouguenais, prise en vertu des délégations accordées au Maire par le Conseil municipal par délibération n°DEL2022-010 du 16 mars 2022 ;

Il est rappelé que,

Un appel d'offres a été lancé le jeudi 29 février via le portail *marches-securises.fr* et transmis au JOUE ainsi que dans un journal d'annonces légales (*Ouest-France*), le mercredi 6 mars 2024. La date limite de réception des offres avait été fixée au vendredi 29 mars 2024 à midi. Sur les 95 plis retirés, 41 offres ont été remises et transmises immédiatement à l'architecte, le vendredi 29 mars 2024 pour analyse.

La Commission d'appel d'offres s'est réunie, une première fois, pour l'admission des candidatures et une première analyse, le vendredi 03 mai 2024 à 10 h 00.

La Commission d'appel d'offres s'est ensuite réunie une seconde fois, pour la remise de l'analyse des offres définitive, suite aux négociations avec des entreprises, le mardi 11 juin 2024 à 14 h 00.

Le choix des candidats retenus s'est fait sur l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

- Valeur technique.....50 %
- Prix.....25 %
- Délais d'exécution....25 %

Lot	Entreprises	Montant HT
01 – VRD	POISSONNET	189 272,99 €
02 – Gros œuvre	VOISIN CONSTRUCTION	418 000,00 €
03 – Charpente métallique	ARNAUDEAU	160 000,00 €
04 - Bardage bois	CHARRIER	33 900,00 €
05 – Bardage métallique	ARNAUDEAU	66 000,17 €
06 – Couverture étanchéité	ARNAUDEAU	120 000,00 €
07 – Menuiseries extérieures	CHARRIER	16 500,00 €
08 – Menuiseries intérieures	<i>Infructueux</i>	-
09 – Cloisons doublage	ISOLYA	12 900,00 €
10 – Plafonds démontables - Isolation	PICHAUD VINET	4 961,84 €
11 – Revêtement de sols scellés - Chape	GAUVRIT	20 470,00 €
12 – Plomberie – Sanitaire – Chauffage	IECP	38 382,79 €
13 – Electricité – Courant faible	GATEAU	49 647,70 €
14 – Peinture	GAUVRIT	14 300,00 €
15 – Serrurerie	AR METAL	38 424,00 €
16 – Portail sectionnels et à enroulement	AF MAINTENANCE	27 608,35 €
TOTAL HT		1 210 367,84 €

Sur l'avis favorable de la Commission d'appel d'offres du 11 juin 2024,

- **VALIDE** le choix des entreprises retenues pour le marché de construction d'un centre technique municipal pour un montant total de **1 210 367,84 € HT** ;
- **DEMANDE** qu'une consultation avec mise en concurrence soit lancée pour le **lot n°08 – Menuiseries intérieures** resté jusqu'à présent infructueux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir pour la mise en œuvre de ce marché.

DELIBERATION PUBLIEE

Le

11 JUIL. 2024

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

En mairie, le

11 JUIL. 2024

Le Maire,
Louis GIBIER



La secrétaire de séance,
Colette GROIZARD



